

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature d'une convention de partenariat entre le Service Public de l'Emploi et les ESAT d'Ille-et-Vilaine le jeudi 30 janvier à 11h au sein du restaurant TI MIAM, [5 rue Antoine de Saint Exupéry, 35170 Bruz](#)

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques d'inclusion et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, une convention de partenariat pluriannuelle va être signée le jeudi 30 janvier entre le **Service Public de l'Emploi** (France Travail, Cap Emploi, Missions Locales) et les Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail (**ESAT**) du département d'Ille-et-Vilaine représentés par les réseaux **ANDICAT et ICUAL** Bretagne.

Cette convention s'inscrit dans le prolongement des engagements nationaux et législatifs récents, tels que la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, et vise à renforcer les coopérations entre les acteurs de l'emploi et les ESAT pour favoriser les parcours professionnels des travailleurs en situation de handicap.

Objectifs principaux du partenariat :

- Faciliter les **passerelles** entre le milieu protégé et le milieu ordinaire de travail.
- Mettre en place des actions d'information et de formation pour les travailleurs d'ESAT souhaitant intégrer le marché de l'emploi.
- Promouvoir les profils issus des ESAT auprès des employeurs locaux et organiser des événements communs (job dating, Duoday, portes ouvertes).
- Optimiser l'accompagnement personnalisé et la sécurisation des parcours professionnels.

Un engagement commun pour l'inclusion

Les signataires s'engagent à collaborer étroitement, notamment via des réunions régulières, des immersions professionnelles, et des bilans semestriels pour suivre les trajectoires des travailleurs. Cette convention marque une avancée significative dans la construction d'un parcours professionnel inclusif et sans rupture pour les personnes en situation de handicap.

Une démarche territorialisée

Adaptée aux spécificités du département d'Ille-et-Vilaine, cette convention décline les engagements nationaux en tenant compte des dynamiques locales et des besoins des acteurs du territoire.

Contacts presse :

France Travail : sophie.roger@francetravail.fr

Cap emploi : rroland@adiph35.asso.fr **06 42 25 14 19**

Andicat : laurent.bourgeon@association-fileas.fr **06 47 51 39 04**